



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°108

21 décembre 2017

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

Nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à tous nos lecteurs

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Budget 2018 de la CNSA**

Les membres du Conseil de la CNSA ont voté le budget 2018, en hausse de 3,5 % par rapport au troisième budget rectificatif 2017 également voté.

En 2018, 21,929 milliards d'euros financeront le fonctionnement des établissements et services médico-sociaux et 129,2 millions d'euros participeront à leur rénovation (nouveaux plans d'aide à l'investissement).

2,386 milliards d'euros permettront de couvrir les dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) des départements.

- **Budget de la CNSA (suite)**

La CNSA aidera à hauteur de 100 millions d'euros les départements dont les dépenses d'allocations individuelles de solidarité (dont l'allocation personnalisée d'autonomie) sont particulièrement élevées au regard de leurs ressources. Cette dépense sera financée sur les fonds propres de la Caisse.

Le second projet de loi de finances rectificative annonçait le déblocage d'un fonds de 100 millions d'euros pour aider les départements sous tension financière en raison du poids de leurs dépenses sociales. En revanche il n'était pas précisé que ce fonds d'urgence serait financé par une nouvelle ponction sur les réserves propres de la CNSA. Or, si parmi les allocations individuelles de solidarité, certaines ont évidemment un lien avec la perte d'autonomie (APA et PCH), pour d'autres (RSA), la connexion avec les missions de la CNSA est moins évidente.

Plusieurs réactions sont immédiatement apparues afin d'exprimer le mécontentement de cette décision notamment l'[APF](#), [AD-PA](#) ou encore Luc Gateau (Président de l'Unapei) et Guillaume Quercy (Président de l'UNA).

- **Réforme de la tarification et offensives**

La FHF lance une campagne médiatique afin de sensibiliser tout le monde aux conséquences de la réforme de la tarification. Ainsi, la FHF invite les Français à signer sa pétition [en ligne](#) « Halte à la baisse des moyens des maisons de retraite publiques » adressée à Madame la Ministre des solidarités et de la santé.

De son côté, la Conférence FO pour la défense des EHPAD s'est tenu le 28 novembre dernier. Elle a eu lieu à l'initiative de la Fédération FO-SPS et a permis de faire un état des lieux précis de la situation au bord de l'explosion dans les EHPAD. Face au refus d'Emmanuel Macron de recevoir la délégation des signataires de la lettre commune rendue publique le 19 octobre dernier et face au refus de la ministre de la Santé d'abandonner la réforme de la tarification des EHPAD, la conférence a adopté à l'unanimité une alerte à tous les collègues de tous les EHPAD (FPH – FPT – Secteur Privé) appelant à préparer la mobilisation générale au travers un [appel à la grève](#) fin janvier/début février.

Dans ce contexte, la fédération CGT santé et action sociale a décidé de [lancer une grève nationale](#) dans ces établissements pour le 30 janvier 2018 et les fédérations FO, CFDT, Unsa et CFTC se joignent au mouvement et décident "d'appeler les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile à une journée de grève nationale et de mobilisation le mardi 30 janvier 2018", déclarent les syndicats dans [un communiqué commun](#).

L'AD-PA "comprend parfaitement cette démarche et la soutient largement" dans son [communiqué du 12 décembre](#) dernier.

- **Réforme de la tarification des EHPAD : Premier retour**

Certains départements ont difficilement appliqué en 2017 la première étape de la convergence tarifaire alors que d'autres ont fait le choix de ne déployer que les convergences positives. Quelques-uns n'ont encore rien fait.

Des données à lire dans le récent [rapport parlementaire](#) sur la loi ASV.

- **1,21% de taux directeur pour les EHPAD non habilités à l'aide sociale**

Après 0,46% l'an passé, Pour 2018, le taux d'encadrement des prix du socle des prestations d'hébergement pour les EHPAD non habilités à l'aide sociale devrait s'élever à 1,21%, contre 0,46% l'année dernière.

Le Synerpa conforté par la DGCCRF a récemment annoncé cette valeur, toutefois, l'arrêté correspondant n'est pas encore paru.

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Guide d'appui méthodologique pour les partenaires de la CNSA concernant l'accompagnement des proches aidants**

La loi ASV du 28 décembre 2015 a renforcé le cadre d'intervention de la CNSA en faveur des aidants. Elle pose également de nouvelles règles en matière de gouvernance locale et de coordination des acteurs puis définit à cet effet le cadre des missions des conseils

départementaux, précisé à l'article L. 113-2 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), et des agences régionales de santé (voir l'article L. 1431-2 du Code de santé publique) dans la conduite des politiques publiques à destination des proches aidants.

Dans ce sens, la CNSA a élaboré [un guide](#) à destination des partenaires de la CNSA (associations nationales, ARS et conseils départementaux) éligibles à un conventionnement au titre de la section IV de son budget en matière d'aide aux aidants.

- **Mon Observatoire du Développement Durable**

L'ANAP a été missionnée pour concevoir et mettre en œuvre [Mon Observatoire du Développement Durable](#) afin de permettre aux structures d'évaluer annuellement la maturité de leur démarche.

Mon Observatoire du Développement Durable est composé de 32 questions réparties sur 6 axes (gouvernance, sociétal, social, environnemental, achats responsables et axe économique), permettant de restituer des indicateurs chiffrés et non chiffrés pour apprécier la maturité des structures sur ces huit domaines.

Le rapport consolidé (campagne 2017) est disponible [en ligne](#).

Cette publication a été élaborée conjointement avec les ministères en charge de la santé, des familles et celui en charge du Développement Durable ainsi qu'avec les fédérations : FHF, FEHAP, FHP, UNICANCER, FNEHAD, UNIOPSS, NEXEM, FNAQPA et SYNERPA.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Qualité de vie au travail**

Les ministres Agnès Buzyn et Sophie Cluzel ont annoncé le lancement d'une réflexion sur la qualité de vie au travail dans les établissements prenant en charge des personnes âgées et des personnes handicapées (voir [communiqué de presse](#)).

La toute première réunion du groupe de travail national (administrations, caisses, collectivités, ARS, partenaires sociaux), pilotée par la DGCS, s'est déroulée le 1er décembre.

Le groupe de travail mènera ses travaux jusqu'à la fin du premier trimestre 2018 et aboutira "à la production d'un document partagé sur les enjeux, les outils et leviers ainsi que les initiatives inspirantes visant à améliorer la qualité de vie au travail dans ces établissements".

- **Parallèle avec la deuxième étape de la mission flash**

À l'issue de la mission flash menée par Monique Iborra courant septembre un groupe de travail sur le statut et les conditions de travail des personnels a été créé. Aujourd'hui le travail engagé suit son cours et la députée entend établir des normes pour définir le minimum de soignants nécessaires.

Force est de constater le lien et la forme similaire avec le travail relatif à la qualité de vie au travail (voir article ci-dessus).

Toutefois, les deux éléments sont menés indépendamment l'un de l'autre. Espérons que cela ne crée pas de doublons pour deux thématiques complémentaires...

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Conférences des financeurs : Premier bilan**

La CNSA livre une première photographie de l'activité des conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie grâce à l'analyse de leur rapport d'activité 2016.

Les conférences, ont permis de mener plus de 930 000 actions de prévention de la perte d'autonomie en 2016, dont 90 000 grâce aux concours de la caisse.

D'après l'analyse des 97 rapports d'activité transmis à la caisse, 80% des territoires ont établi un diagnostic partagé des besoins des personnes âgées. Trois quarts déclarent avoir défini un programme coordonné de financement pour des actions elles-mêmes déployées de manière progressive. Autant d'éléments qui confirment, pour la caisse, l'effet levier des conférences. L'année 2017 permettra de confirmer les tendances.

Le rapport édité sera disponible en février 2018. Dans l'attente, le diaporama de synthèse est disponible en téléchargement au bas de [cette page](#) du site internet de la CNSA.

- **La situation des EHPAD en 2016**

La CNSA a établi un bilan de la situation et de l'activité des EHPAD en 2016 (implantation, capacité d'accueil, profil des résidents, budget de fonctionnement et remboursements par l'assurance maladie...).

Les résultats présentés sont issus d'une analyse de la tarification de l'ensemble des EHPAD, des comptes financiers de 85% d'entre eux et de l'outil ResidEHPAD de l'assurance maladie.

Le rapport intégral est disponible en téléchargement au bas de [cette page](#) du site internet de la CNSA.

- **Autorisations et caducité**

Le cadre relatif à la notion de caducité des autorisations délivrées aux établissements sociaux et médico-sociaux est enfin paru au travers [d'un décret](#).

Cette notion était annoncée par l'article 89 de la LFSS pour 2017.

Le texte s'applique aux décisions accordées à compter du 1er janvier 2018, ainsi qu'à toutes décisions d'autorisation pour lesquelles une procédure d'appel à projets a été engagée antérieurement et à celles qui ne font pas l'objet d'une procédure d'appel à projets mais pour lesquelles une demande d'autorisation a été déposée avant cette date.

Les établissements et services disposeront de quatre ans suivant la notification de la décision d'autorisation pour ouvrir leur structure. Une prorogation est possible dans deux cas développés dans le décret.

- **Recours aux soins palliatifs hospitaliers**

Une [étude](#) parue dans le Bulletin épidémiologie hebdomadaire (*BEH*), a appréhendé les caractéristiques des personnes décédées en 2013, leur lieu de décès, leurs pathologies estimées par leur consommation de soins et, dans l'année précédant le décès, leurs recours aux différents types d'établissements hospitaliers et aux EHPAD, avec ou sans soins palliatifs hospitaliers.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Proposition de loi visant à étendre le dispositif de dons de jours de repos non pris aux aidants familiaux**

La loi offre déjà cette possibilité aux parents d'un enfant gravement malade.

[La proposition](#), en l'état, prévoit qu'un salarié peut, sur sa demande et en accord avec son employeur, renoncer anonymement et sans contrepartie à tout ou partie de ses jours de repos non pris, au bénéfice d'un autre salarié de l'entreprise qui assume la charge d'une personne atteinte d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Le salarié bénéficiaire des jours de congés verrait sa rémunération maintenue et la période d'absence serait assimilée à une période de travail effectif pour la détermination des droits qu'il tient de son ancienneté.

À suivre...

- **Stages**

Un [décret](#) modifie le régime des stages et périodes de formation en milieu professionnel dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Le décret précise notamment le volume d'heures de formation dispensé en présentiel et le nombre de stagiaires pris en charge par référent formateur.

- **Service civique et médico-social**

Le dispositif du service civique représenterait-il la suite des contrats aidés ?

En 2016, [un guide](#) dédié au secteur hospitalier et médico-social en faveur de l'accueil de jeunes via le service civique a été publié.

Le président de l'Agence du service civique a confirmé qu'en 2018 seraient accueillis au total 150 000 jeunes. Il a toutefois aussi appelé à la vigilance au regard des risques d'affluence engendrés par la baisse des contrats aidés.

Plus récemment, dans son dernier rapport d'activité, l'agence soulignait l'identification de trois champs porteurs de forts viviers de développement : les collectivités, mais aussi les secteurs médico-social et sanitaire.

De plus, le Sénat met en avant [la proposition de loi](#) déposée mi-octobre par la sénatrice Sophie Joissains (Union centriste, Bouches-du-Rhône) visant à instaurer un service civique obligatoire et universel.

À suivre...

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **La prise en charge des aides à l'autonomie et son incidence sur la qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches aidants**

Le Conseil de l'âge a publié [un avis](#) sur la prise en charge des aides à l'autonomie. Il met en avant les avancées de la loi ASV, en parallèle d'une application inégale par les

départements. Le Conseil liste aussi des pistes permettant d'aller vers une réduction du reste à charge en EHPAD.

[Une synthèse](#) est également disponible.

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation ERRD : Mode d'emploi en programmation sur le 1^{er} trimestre 2018**

Au 30/04/2018, vous devrez fournir votre premier ERRD (Etat de réalisation des Recettes et des Dépenses). Nous sommes en train de finaliser ce programme de formation d'une journée afin de pouvoir vous aider à mieux comprendre les enjeux de ce nouveau document, en faire un outil en communication et de pilotage utile à votre stratégie. Cette formation se programmera vers le mois de mars ou avant si des besoins se recensaient.

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).
Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).
Informations au 04 68 52 22 22

- **France Alzheimer Hérault**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).
Informations au 04 67 06 56 10

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Notamment un colloque « Regards croisés sur l'Autonomie » les 23 et 24 novembre à PAU dont le bulletin est téléchargeable [ici](#).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

**Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe
Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD**

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerc

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription ».